



**Bachelier en droit**  
**Plan d'action**  
**Janvier 2019**

L'ICC s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de :

- accroître la coordination entre les chargés de cours de la section ;
- renforcer les dispositifs de remédiation et d'aide à la réussite ;
- améliorer le système des stages et développer le travail de rédaction du rapport de stage ;
- accroître le nombre de sorties *extra-muros* et la venue d'experts *intra-muros* ;
- améliorer l'accès aux sources documentaires ;
- etc.

Ce travail, appelé à être permanent (d'où la difficulté de parler d'une « ligne du temps ») s'effectue de manière collégiale sous la responsabilité de la direction ([christopher.gerard@brucity.education](mailto:christopher.gerard@brucity.education)), des deux coordinateurs de section ([pierre.jeanray@brucity.education](mailto:pierre.jeanray@brucity.education) et [renaud.vanbergen@brucity.education](mailto:renaud.vanbergen@brucity.education)) avec la collaboration des autres collègues de la section comme de l'Institut.